

ANDATIME GROUP

88 avenue Charles de Gaulle

92200 NEUILLY SUR SEINE

Email : didier.delouya@andatime.com

Tel : +33173218001



GE01 - Calculer la paie de l'intérimaire

Cette formation développe l'aptitude des personnels permanents à calculer et expliquer la paie de l'intérimaire. Elle constitue par ailleurs le prérequis indispensable aux formations « Calculer les charges sociales de l'intérimaire » et « Calculer le prix de vente et les marges ».

Durée: 14.00 heures (2.00 jours)

Version

2024 du 1 février 2024

Profils des apprenants

- Tout collaborateur d'agenced'emploi en charge de la paie
- Tout collaborateur d'agenced'emploi en charge de la relation client
- Tout collaborateur d'agenced'emploi en charge de la relation intérimaire

Prérequis

- Aucun

Accessibilité et délais d'accès

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap

Qualité et indicateurs de résultats

Objectifs pédagogiques

- Identifier les particularités de la paie de l'intérimaire
- Calculer le bulletin de paie de l'intérimaire
- Expliquer son bulletin de paie à l'intérimaire
- Sécuriser la position de l'agence

Contenu de la formation

- Quelles sont les particularités de la paie dans le travail temporaire ?
 - Aspect multi-conventionnel
 - Absence de mensualisation
 - Règles spécifiques de présentation
- Comment analyser le relevé d'heures ?
 - Identification du temps de travail effectif
 - Identification des heures supplémentaires
 - Identification des heures rémunérées
 - Identification des heures ouvrant droit à prime de sujétion
- Comment calculer la rémunération des heures ?
 - Identification des majorations et primes de sujétion
 - Identification des règles de cumul
 - Valorisation de chaque heure selon sa nature

ANDATIME GROUP | 88 avenue Charles de Gaulle NEUILLY SUR SEINE 92200 | Numéro SIRET : 53538579300026 |

Numéro de déclaration d'activité : 11.75.47537.75 (auprès du préfet de région de : PARIS)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.

ANDATIME GROUP

88 avenue Charles de Gaulle

92200 NEUILLY SUR SEINE

Email : didier.delouya@andatime.com

Tel : +33173218001



- Calcul des repos compensateurs
- Comment calculer les autres éléments de rémunération ?
 - Primes et accessoires de salaire
 - Cas particulier du 13ème mois
 - Jour férié chômé, jour de solidarité, pont
 - IFM et ICCP
- A quoi sert le barème ACOSS ?
 - Remboursement réel / Remboursement forfaitaire
 - Nature des dépassements de barème ACOSS
 - Déduction spécifique pour frais professionnels
- Quelles retenues peut-on pratiquer sur salaire net ?
 - Acomptes, Trop-perçus, Prêts
 - Compensations sur salaires

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Consultant disposant d'une double expertise, gestion et travail temporaire.

Moyens pédagogiques et techniques

- Rappel de la réglementation en vigueur
- Mise en main d'un outil d'analyse des heures

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Etudes de cas

Prix

Cette formation est vendue 3360,00 € HT en intra ou 1040.00 € HT par personne en inter.